

CFSAA/ACRAFE 2014

Mémoire présenté par

John Boylan et Shelley Clayton

Président et ex-présidente

Association canadienne des responsables de l'aide financière des
étudiants (ACRAFE)

Sur les 1,4 million de Canadiens actuellement sans emploi, près d'un tiers sont des jeunes de 15 à 24 ans, selon un nouveau rapport de Statistique Canada.
--

**Le Comité permanent des finances de la Chambre des
communes : consultations prébudgétaires de 2014**

Le programme fédéral travail-études

Des chiffres surprenants montrent que la population active canadienne a essuyé en juillet une perte nette de 39 400 emplois dont beaucoup étaient occupés par des jeunes. La perte la plus importante est intervenue au Québec, où 30 400 emplois ont été perdus. Juillet est le deuxième mois consécutif de perte d'emplois au pays.

CTVNews.ca
publié le vendredi 9 août 2013

Objectifs du programme

1. **Accroître les taux de rétention et de diplomation des étudiants sous-représentés dans les établissements postsecondaires du Canada grâce à des possibilités d'emploi sur les campus.**
2. **Améliorer l'employabilité des étudiants sous-représentés ayant obtenu leur diplôme grâce à des possibilités d'emploi ouvrant sur une carrière.**
3. **Améliorer les aptitudes à la vie quotidienne des étudiants grâce à une formation en littératie financière.**
4. **Offrir des ateliers de développement de carrière pour aider les étudiants au moyen d'options et d'orientations, avec une formation sur la carrière qu'ils ont choisie.**

Le taux de chômage officiel au Canada est actuellement de 7,2 %, et la situation du marché du travail vient tout juste d'empirer pour les jeunes qui cherchent un emploi d'été ou un emploi à temps plein.

Introduction

L'Association canadienne responsable de l'aide financière des étudiants (ACRAFE) remercie le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de lui offrir cette occasion de contribuer à ses consultations prébudgétaires. L'ACRAFE est l'association professionnelle nationale qui représente les gestionnaires de l'aide financière aux étudiants dans les établissements postsecondaires du Canada.

Nos membres gèrent un large éventail de programmes d'aide financière pour les étudiants de tous niveaux. Cela comprend des programmes d'aide aux étudiants parrainés par le gouvernement, comme le Programme canadien de prêts aux étudiants, des programmes d'aide provinciaux, des programmes de bourses institutionnelles et des programmes travail-études. Les étudiants, les gouvernements, les organismes de prêts aux étudiants et nos établissements respectifs comptent sur l'expertise de nos membres pour gérer ces programmes complexes de manière efficiente, afin d'assurer efficacement le succès académique de nos étudiants. Nous fournissons aussi des conseils aux étudiants en matière de budgets et de finances. L'un des objectifs essentiels de l'association est d'être le porte-parole des étudiants canadiens. Étant donné notre rôle au sein des établissements d'enseignement, nous sommes particulièrement bien placés pour témoigner directement non seulement du succès du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) mais aussi des lacunes qui compromettent sérieusement le potentiel académique d'un grand nombre d'étudiants.

Le gouvernement fédéral a élaboré de nombreux programmes couronnés de succès pour améliorer la situation des étudiants. Mentionnons ainsi le Programme canadien de prêts aux étudiants, le Programme d'aide au remboursement, et l'offre de milliards de dollars de subventions pour améliorer l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire et aider les étudiants sous-représentés. L'ACRAFE félicite le gouvernement d'avoir pris ces mesures et l'exhorte maintenant à continuer dans cette voie. Il y a encore au Canada beaucoup d'étudiants qui sont défavorisés dans le système actuel et qui ont besoin d'urgence d'une aide gouvernementale.

La prospérité future du Canada dans une économie mondiale de plus en plus compétitive et intégrée nous oblige à conserver un avantage en matière de compétences, de flexibilité et d'innovation dans notre population active. Depuis 1980, les gains des diplômés d'études supérieures ont augmenté, alors que les salaires de ceux qui n'ont au mieux qu'un diplôme de secondaire n'ont pas bougé. Des recherches de Statistique Canada (Jeunes en transition) et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Le prix du savoir) confirment que les taux de participation des étudiants de milieux relativement favorisés sont solides.

Nous devons maintenant améliorer les taux de participation moyens des étudiants des groupes sous-représentés (étudiants de familles à revenus modiques, étudiants sans antécédents familiaux d'études postsecondaires, étudiants autochtones et étudiants

handicapés). Toutefois, les Canadiens ont besoin d'une formation et d'un enseignement adéquats pour combler notre besoin actuel et futur d'une population active innovatrice.

Voilà pourquoi l'ACRAFE recommande la création d'un **Programme fédéral travail-études (PFTE)**. En participant à un tel programme, les étudiants pourront acquérir les compétences, les connaissances et la confiance en soi qui leur permettront d'utiliser efficacement leur plein potentiel et leurs aptitudes pour faire la transition de l'enseignement supérieur à l'emploi à temps plein.

Programme fédéral travail-études (PFTE)

Le Programme fédéral travail-études sera conçu pour offrir aux étudiants sous-représentés (étudiants autochtones, handicapés, à revenus modiques, de première génération au niveau supérieur, jeunes hommes et jeunes de collectivités rurales) une occasion précieuse d'obtenir un emploi d'été sur un campus. Le but du programme est de rehausser les perspectives d'emploi des étudiants à la fin de leurs études. Ces étudiants participeront à une série d'ateliers durant leur emploi pour acquérir (ou améliorer) une littératie financière et des compétences de préparation à l'emploi. Les ressources à la fois interpersonnelles et financières leur permettront de financer la poursuite de leurs études en les dotant de compétences nouvelles ou améliorées durant leurs années de premier cycle. Le programme comprend aussi des compétences en gestion de carrière, notamment un Atelier de rédaction de CV et de lettre d'accompagnement pour donner aux étudiants de meilleures chances d'emploi sur notre marché du travail compétitif après l'obtention du diplôme.

Le Programme fédéral travail-études sera géré par le Bureau de l'aide financière (BAF) et/ou un organisme délégué, avec les objectifs suivants :

- rehausser la littératie financière;
- offrir une expérience de travail relié à la carrière;
- offrir des conseils sur la carrière et des compétences de préparation à l'emploi.

Dans l'exemple ci-après, on propose des postes d'étudiants du PFTE à 36,25 heures par semaine pendant un total de 12 semaines durant lesquelles les étudiants seront payés 12 \$ l'heure (plus des vacances et des journées de congés payées). Afin de maximiser les ressources du PFTE et de financer plus de postes d'emploi d'été, les parties prenantes subventionneront les postes PEE. Les salaires devront être ajustés par province en fonction du coût de la vie.

Le poste de coordonnateur du PFTE sera rémunéré 14 \$ l'heure pour un total de 13 semaines, et son titulaire collaborera avec les parties prenantes et assurera la coordination des ateliers et la liaison avec les responsables du projet.

Les salaires de tous les postes devront être ajustés par province en fonction du coût de la vie.

L'admissibilité au programme comprendra la participation à des ateliers **obligatoires** de Littératie financière, de Rédaction de CV et de lettre d'accompagnement, d'Orientation de carrière et de Préparation à l'emploi.

Les objectifs du Programme fédéral travail-études sont les suivants :

- compenser le manque de ressources des étudiants ne pouvant recevoir une aide parentale/familiale, ou obtenir un prêt bancaire ou d'étudiants, ou obtenir une marge de crédit, etc.;
- fournir un incitatif financier aux étudiants « dans le besoin » pour leur permettre de poursuivre leurs études malgré le manque de ressources;
- offrir des occasions d'emploi aux étudiants qui n'ont peut-être pas d'expérience de travail antérieure et risquent donc d'avoir plus de difficultés à décrocher un emploi correspondant à leur carrière.

Dans l'ouvrage [Student Success in College: Creating Conditions That Matter](#), de George D. Kuh, Jillian Kinzie, John H. Schuh, Elizabeth J. Whitt, les auteurs affirment que...

Le projet pilote travail-études améliorera la gestion de carrière, l'employabilité et les possibilités d'emploi des étudiants universitaires des groupes sous-représentés. Cela se fera grâce :

- à des occasions d'apprentissage basé sur le travail;
- à du mentorat; et
- à de l'évaluation.

Mentorat et évaluation continus

Les participants au Programme fédéral travail-études bénéficieront d'un mentorat continu de la part des Bureaux d'aide financière des établissements. Veuillez consulter dans le budget proposé de l'annexe ci-jointe les coûts du projet pilote proposé. Le coordonnateur travail-études assurera un soutien continu d'évaluation et de mentorat dans le but de régler sans tarder tout problème susceptible d'entraver le succès de l'étudiant dans son emploi.

A la conclusion de la Proposition de projet pilote fédéral travail-études, le coordonnateur travail-études tiendra des entrevues, des groupes de réflexion et des enquêtes pour évaluer l'efficacité du programme du point de vue de l'acquisition de connaissances sur la préparation à l'emploi, de l'aide dans le choix de la carrière, et de l'accroissement d'un sentiment d'appartenance à l'université/collège et à la collectivité locale. Une matrice financière (ANNEXE) a été préparée pour analyser les coûts proposés.

Le gouvernement a accru ses dépenses d'aide aux étudiants par le truchement de mesures budgétaires introduites dans le régime fiscal. Ces mesures comprennent des exonérations de bourses, des crédits pour les droits de scolarité, et une allocation pour chaque mois d'inscription à temps plein, ainsi que des contributions aux Régimes enregistrés

d'épargne-études (REEE). Ces crédits d'impôt sont distribués quasiment totalement sans tenir compte du besoin financier, et profitent de manière disproportionnée aux familles à revenus élevés. Ils sont peu utiles pour aider les étudiants ayant de gros besoins et ceux des groupes sous-représentés (étudiants de familles à revenus modiques, étudiants handicapés, étudiants autochtones, étudiants adultes) à entrer dans notre système d'enseignement supérieur.

L'ACRAFE pense que fournir une aide financière aux étudiants en fonction des moyens, accessible par le truchement d'un processus de demande simplifié et permettant de fournir les fonds au moment où les dépenses doivent être faites, représenterait l'usage le plus efficace possible des deniers publics. Par conséquent, l'ACRAFE recommande au gouvernement fédéral d'envisager sérieusement de revoir ces mesures fiscales.

Conclusion

L'ACRAFE remercie le Comité permanent des finances de lui avoir donné la possibilité d'exposer sa proposition. Investir dans l'enseignement postsecondaire au moyen de mesures telles que celles que nous avons proposées renforcera notre pays et nous aidera à assurer que tous les citoyens, individuellement, et le Canada, collectivement, peuvent faire concurrence efficacement dans l'économie mondiale.

Présenté avec respect par

John Boylan
Président de l'ACRAFE

Shelley Clayton
Ex-présidente de l'ACRAFE

